

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2020**

2020/167/JMM

**THEME : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS
OBJET : PAYS DE BROCELIANDE - CUP**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- DÉSIGNE en tant que représentants de la communauté au sein du Comité Unique de Programmation du Pays de Brocéliande, les élu (e)s suivant(e)s :

Titulaire :

- Philippe CHEVREL

Suppléant(e)s :

- Marie-Hélène FRENOY
- Serge JALU
- Carine PEILA-BINET

2020/168/JMM

**THEME : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS
OBJET : PAYS DE BROCELIANDE - SCOT**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- DÉSIGNE en tant que représentants de la communauté au sein de la commission SCoT du Pays de Brocéliande, les élu (e)s suivant(e)s :

- Denis LEVREL
- Roland LE BIAVAN
- Jean-François BOHANNE
- Daniel CHICOINE
- Marie PATTIER

2020/169/JMM

**THEME : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS
OBJET : PAYS DE BROCELIANDE - PCAET / SAVEURS LOCALES**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- DÉSIGNE en tant que représentants de la communauté au sein de la commission PCAET / SAVEURS LOCALES du Pays de Brocéliande, les élu(e)s suivant(e)s :

- Serge COLLET
- Roland LE BIAVAN
- Pierre GUITTON
- Samuel FERRE
- Alain MEANCE
- Frédéric DELOURME

2020/170/JMM

**THEME : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS
OBJET : PAYS DE BROCELIANDE - SIG**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DÉSIGNE en tant que représentants de la communauté au sein de la commission SIG du Pays de Brocéliande, les élu (e)s suivant(e)s :

- Frédéric TEXIER
- Gilles LE METAYER

2020/171/JMM

THEME : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS
OBJET : PAYS DE BROCELIANDE - SANTE ET SERVICES

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- DÉSIGNE en tant que représentants de la communauté au sein de la commission SANTE ET SERVICES du Pays de Brocéliande, les élu (e)s suivant(e)s :

- Anne DIVET
- Marie-Hélène FRENOY
- Daniel HERY
- Delphine ROUAULT

2020/172/JMM

THEME : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS
OBJET : DESIGNATION POUR LE SMICTOM CENTRE OUEST BRETAGNE

Après en avoir délibéré, et à la majorité (1 abstention), le Conseil Communautaire :

- DÉSIGNE Christian DENIEL pour remplacer Philippe CHEVREL en tant que représentant de la communauté de communes au sein de l'organe délibérant du SMICTOM Centre Ouest Bretagne

2020/173/FrC

THEME : MUTUALISATION
MARCHE PUBLIC - MUTUALISATION : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, DISPOSITIFS DE LUTTE ET D'ALERTE CONTRE LES INCENDIES, INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE GAZ, TRAITEMENT D'AIR ET DE VENTILATION DES BATIMENTS, ASCENSEURS ET APPAREILS DE LEVAGE, PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES ET CONTROLE DES LEGIONNELLES

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

o APPROUVE la constitution d'un groupement de commande avec les communes qui souhaitent adhérer (en totalité ou pour l'une des prestations objet de la convention) pour les vérifications périodiques obligatoires des installations électriques, dispositifs de lutte et d'alerte contre les incendies, installations de chauffage gaz, traitement d'air et de ventilation des bâtiments, ascenseurs et appareils de levage, portes et portails automatiques et contrôle des légionnelles (étant entendu que les communes peuvent n'adhérer qu'à l'une des prestations citées ci-dessus);

- o APPROUVE les termes de la convention de constitution du groupement de commande telle qu'elle est annexée et notamment la prise en charge des frais de procédures durant les phases de consultation et jusqu'à la signature et notification des marchés ou accords-cadres, par la communauté de communes ;
- o DESIGNE la communauté de communes Saint-Méen Montauban en tant que coordonnateur du groupement de commandes ;
- o AUTORISE le président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents relatifs à cette affaire, et notamment la convention constitutive du groupement de commande.

2020/174/JeM

THEME : ECONOMIE
OBJET : PROGRAMME « TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES » - MISE A DISPOSITION D'UN CHARGE DE MISSION PAR LE SMICTOM

Le dispositif proposé, « Territoire Econome en Ressources » est basé sur un appel à projet en 2 phases, la première consistant à une sélection sur dossier, suivie d'un travail préparatoire de la collectivité dans le domaine de l'économie circulaire permettant d'être retenu en phase II, qui ouvre droit à des financements de postes et d'actions.

Page 2 sur 10

Le Conseil communautaire à la majorité (1 abstention) :

- APPROUVE le principe de la création d'un poste de chargé de mission spécialisé « entreprises » sur un contrat de 3 ans par le Smictom Centre Ouest Ille-et-Vilaine avec une mise à disposition de ce poste auprès des Communautés de Communes de Saint-Méen Montauban, Montfort communauté et Communauté de Communes de Brocéliande ;
- APPROUVE le principe d'une prise en charge financière du solde du poste de chargé de mission spécialisé « entreprises » non soutenu par l'ADEME estimé à environ 15 000 euros par an sur 3 ans à répartir selon les modalités à définir par voie de convention entre les 3 Communautés de communes concernées et le Smictom Centre Ouest Ille-et-Vilaine ;
- INSCRIT les crédits nécessaires au budget ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

2020/175/JuJ

THEME : ENVIRONNEMENT

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS - TRAVAUX BOCAGERS 2021

	Coût prévisionnel (€ HT)	Agence de l'Eau, FEADER 80 %		Autofinancement CCSMM (€ HT) 20%
		Assiette éligible (€ HT)	Subventions (€ HT)	
Travaux neufs (création, régénération naturelle, regarnis)	18 200,00	18 200,00	14 560,00	3 640,00
Travaux d'entretien* (débroussaillage, dégagement des plants, taille de 1 ^{ère} formation)	7 970,00*	7 970,00	6 376,00	1 594,00
TOTAL	26 170,00	26 170,00	20 936,00	5 234,00

*Comprend 2 passages par an pour l'entretien et le dégagement des plants sur les haies de 3 ans et moins

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE les projets de travaux et d'entretien 2021, ainsi que le plan de financement prévisionnel,
- RAPPELLE que par la délibération 2020/083/PaC du conseil du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a donné délégation au président pour solliciter des subventions,
- SOLLICITE le soutien financier des partenaires dans le cadre du programme Breizh Bocage,
- AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-présidents à engager les démarches nécessaires à l'avancement du dossier et à signer tous les documents y afférents.

2020/176/MyD

THEME : EAU

OBJET : PRIX DE L'EAU 2021 - FIXATION DE LA PART INTERCOMMUNALE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- DECIDE d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2021 la tarification de l'eau potable suivante :

Tranches	Part intercommunale 2021 (en € HT/m3)
1 à 200 m3	0,676
201 à 6000 m3	0,574
6 001 à 24 000 m3	0,533
24 001 à 150 000 m3	0,533
Au-dessus de 150 000 m3	0,533
Bornes de puisage monétique	0,50
Vente en gros aux collectivités extérieures	0,25
Abonnement semestriel (forfait)	16,76

2020/177/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : BUDGET REOM - REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUES D'IMPAYES - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2020/162/MAL DU CC DU 13/10/2020

ANNEE	SOLDE DE PROVISION	RESTES A RECOUVRER (admissions en non valeur déduites)	REPRISES A EFFECTUER
2011	108,50	-	108,50
2012	145,50	-	145,50
2013	309,08	118,19	190,89
2014	586,21	183,67	402,54
2015	3 257,97	1 392,17	1 865,80
2016	6 012,46	2 766,91	3 245,55
2017	7 516,99	4 909,00	2 607,99
2018	19 284,50	5 683,27	13 601,23
2019	35 000,00	14 977,61	20 022,39
2020	25 000,00	121 755,63	
TOTAL REPRISE SUR PROVISION			42 190,39

Pour un réajustement au plus près conformément à la réglementation en vigueur et en fonction des restes à recouvrer, il convient d'effectuer une reprise de 42 190.39 € sur les provisions sus visées.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

APPROUVE l'état des restes à recouvrer présenté ci-dessus ;

DÉCIDE d'effectuer une reprise à l'article 7817 « Reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant » pour un montant de 42 190.39 € au titre des dotations aux provisions constituées pour les risques d'impayés de 2011 à 2019 ;

AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents y afférents.

2020/178/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET 402 - BIC 1 SECTEUR ST MEEN LE GRAND

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
60612	Énergie - électricité	5 000,00	752	Revenus des immeubles	10 000,00
			74751	GFP de rattachement	- 5 000,00
TOTAL		5 000,00	TOTAL		5 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
2313-17003	Constructions	10 000,00	168751-OPMI	GFP de rattachement	23 700,00
2313-20001	Constructions	13 700,00			
TOTAL		23 700,00	TOTAL		23 700,00

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

2020/179/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET 405 - PA HAUTE BRETAGNE

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
			7015	Ventes de produits fabriqués, prestations de s	819 000,00
			748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux	140 000,00
			7133 (ordre)	Variation des en-cours de production de biens	555 206,03
6522	Reversement de l'excédent des budgets annu	- 403 793,97			
	TOTAL			TOTAL	- 403 793,97

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
3555 (ordre)	Terrains aménagés	555 206,03	168751	GFP de rattachement	555 206,03
	TOTAL	555 206,03		TOTAL	555 206,03

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

2020/180/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET 406 - PA LE CHENE

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
			71355 (ordre)	Variation des en-cours de production de biens	188 211,26
6522	Reversement de l'excédent des budgets annu	188 211,26			
	TOTAL	188 211,26		TOTAL	188 211,26

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
3555 (ordre)	Terrains aménagés	188 211,26	168751	GFP de rattachement	188 211,26
	TOTAL	188 211,26		TOTAL	188 211,26

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

2020/181/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET 410 - PA BROHINIÈRE OUEST

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
			7473	Départements	- 50 000,00
			748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux	- 57 400,00
			7133 (ordre)	Variation des en-cours de production de biens	55 260,12
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes	- 52 139,88			
TOTAL		- 52 139,88	TOTAL		- 52 139,88

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
3351 (ordre)	Travaux	1 350,31	1641	Emprunts en euros	55 260,12
3354 (ordre)	Etudes et prestations de services	290,56			
3355 (ordre)	Travaux	53 585,12			
33581 (ordre)	Frais accessoires	34,13			
TOTAL		55 260,12	TOTAL		55 260,12

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

2020/182/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 5 - BUDGET 411 - ZA GAUTRAIS NORD

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
			7015	Ventes de terrains aménagés	- 100 000,00
			7133 (ordre)	Variation des en-cours de production de biens	58 534,38
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes	- 41 465,62			
TOTAL		- 41 465,62	TOTAL		- 41 465,62

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
3351 (ordre)	Travaux	21 593,77	1641	Emprunts en euros	58 534,38
3354 (ordre)	Etudes et prestations de services	2 102,04			
3355 (ordre)	Travaux	28 255,26			
33581 (ordre)	Frais accessoires	6 583,31			
TOTAL		58 534,38	TOTAL		58 534,38

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

2020/183/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 6 - BUDGET 413 - PA BROHINIÈRE EST

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
			7473	Départements	- 40 000,00
			748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux	- 44 200,00
			7133 (ordre)	Variation des en-cours de production de biens	84 200,00
TOTAL		-	TOTAL		-

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C/	Intitulé	Montant	C/	Intitulé	Montant
3355 (ordre)	Travaux	84 200,00	168751	GFP de rattachement	84 200,00
TOTAL		84 200,00	TOTAL		84 200,00

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

2020/184/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°7 - BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement :

DEPENSES		
C/	Intitulé	Montant
6042	Achats de prestations de services (autres qu	- 20 000,00
60622	Carburants	- 4 000,00
60623	Alimentation	- 2 700,00
611	Contrats de prestations de services	- 12 600,00
617	Études et recherches	- 6 000,00
615221	Bâtiments publics	10 000,00
6156	Maintenance	7 000,00
6182	Documentations générale et technique	- 2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	- 5 000,00
6226	Honoraires	11 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	- 5 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00
6233	Foires et expositions	- 3 000,00
6247	Transports collectifs	- 50 000,00
6257	Réception	- 4 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	- 25 000,00
6531	Indemnités	10 300,00
6535	Formations	- 5 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	- 226 000,00
6574	Subventions aux associations	- 80 000,00
67441	Aux budgets annexes et aux régies dotées de	- 5 000,00
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements	30 000,00
023	Virement à la section d'investissement	254 711,79
022	Dépenses imprévues	- 180 000,00
TOTAL		- 310 388,21

RECETTES		
C/	Intitulé	Montant
70688	Autres prestations de services	- 31 000,00
70632	A caractère de loisirs	- 4 500,00
7062	Redevances et droits des services à caract	- 2 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	14 000,00
7478	Autres organismes	- 36 500,00
74832	Attribution du FDTP	8 000,00
74835	État - compensation au titre des exonératio	7 000,00
74126	Dotation de compensation des groupement	2 700,00
7473	Départements	- 7 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00
73223	Fonds de péréquation des ressources com	18 600,00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère	- 309 188,21
TOTAL		- 310 388,21

Investissement :

DEPENSES			
C/	Intitulé	Montant	
21318-041(ordre)	Autres bâtiments publics	2 892,05	défait d'amortissement c/ 21568 travaux effectués sur des bâtiments publics
2041412-20007	Cmns du GFP - Bâtiments et installations	- 50 000,00	FDC dernier commerce
2041412-20008	Cmns du GFP - Bâtiments et installations	- 50 000,00	FDC solidarité
2183-20004	Matériel de bureau et matériel informatique	2 500,00	Sinistre MDPE MUEL
2188-20003	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	Sinistre MDPE MUEL
27638	Autres établissements publics	851 317,29	avances en lien avec DM budgets zones
020	Dépenses imprévues	- 150 000,00	
TOTAL		609 209,34	
RECETTES			
C/	Intitulé	Montant	
21568-041(ordre)	Autre matériel et outillage d'incendie et de	2 892,05	défait d'amortissement c/ 21568 travaux effectués sur des bâtiments publics
1641	Emprunts en euros	351 605,50	emprunt suppl
021	Virement de la section d'exploitation (rece	254 711,79	
TOTAL		609 209,34	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

2020/185/MaL

THEME : FINANCES

OBJET : AVANCES REMBOURSABLES/SUBVENTIONS DU BUDGET PRINCIPAL VERS LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES ECONOMIQUES

Monsieur le Président propose :

- de modifier la subvention d'équilibre (R7551 au budget principal et D6522 au budget Brohinière Ouest) : 862 730.90 € au lieu de 914 870.78 €
- de modifier la subvention d'équilibre (R7551 au budget principal et D6522 au budget Haute Bretagne) : 3 909.62 € au lieu de 18 231.66 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE l'exécution des opérations comptables sus exposées ;
 - AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents y afférents.
-

2020/186/ViM

THEME : FINANCES

OBJET : ATTRIBUTION FONDS DE CONCOURS SOLIDARITÉ : COMMUNE DE QUÉDILLAC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- DÉCIDE d'octroyer un fonds de concours solidarité à la commune de Quédillac à hauteur de 34 653 €
 - PRÉCISE QUE le versement se fera selon les modalités définies par la délibération 2020/158/JMM du 13 octobre 2020
 - AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.
-

2020/187/MAM

THEME : HABITAT

OBJET : PROLONGATION DE LA DUREE DE L'ACTUELLE CONVENTION CADRE D'ACTION FONCIERE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le conseil communautaire,

- DÉCIDE, jusqu'à la signature d'une nouvelle convention cadre « 3^{ème} PPI » et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021, la prolongation de la convention cadre signée le 17 janvier 2017 entre la communauté de communes Saint-Méen Montauban et l'EPFB,
 - DIT que la présente délibération, associée à la délibération du Conseil d'Administration de l'EPFB du 29 septembre 2020, vaut avenant de prolongation de ladite convention cadre,
 - CONFIRME, à l'occasion de cette prolongation et pour toute sa durée, la possibilité pour l'EPF d'intervenir par exercice d'un droit de préemption, de priorité ou réponse à un droit de délaissement, sur l'ensemble du territoire de notre EPCI, à la demande expresse du titulaire dudit droit et sur délégation de ce titulaire.
-

2020/188/MAM

THEME : HABITAT

OBJET : SUBVENTION CREATION LOGEMENT SOCIAL : BOISGERVILLY

Le conseil communautaire à l'unanimité :

APPROUVE l'octroi d'une subvention de 10 000€ pour la création d'un logement locatif communal dans un bien ancien ;

DIT que les crédits inscrits au budget sont suffisants ;

CHARGE le Président de procéder au versement de la subvention suite à la réception de l'ouverture de chantier ;

AUTORISE le président ou en cas d'absence ou empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents relatifs à cette affaire

2020/189/JeM

THEME : PARTENARIAT AGV 35

OBJET : CONVENTION ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE 2 - AUTORISATION SIGNATURE

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- PREND ACTE du montant de la part fixe de l'Allocation au Logement Temporaire pour l'année 2020 ;
- PREND ACTE du fait que la part variable sera calculée en fonction des taux d'occupation mensuels ;
- AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents relatifs à cette affaire, et notamment la convention Allocation Logement Temporaire 2 pour l'année 2020.

2020/190/AuS

THEME : RESSOURCES HUMAINES

OBJET : MISSIONS FACULTATIVES CDG 35

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la convention générale d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine
- AUTORISE le Président à recourir aux missions facultatives du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine en cas de besoin

2020/191/AuS

THEME : RESSOURCES HUMAINES

OBJET : PLAN DE FORMATION

Le conseil communautaire :

- VALIDE le plan de formation 2020/2023 tel que présenté et annexé à la présente ;
 - INDIQUE que les crédits afférents sont inscrits au budget ;
 - CHARGE le Président de l'exécution de la présente.
-